

Cahier d'histoire

37^E ANNÉE

N° 111

OCTOBRE 2016

**- L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE-DE-POITIERS
ET SON ARCHITECTURE – DES ASPECTS
MÉCONNUS DE SON HISTOIRE**

**- MONSEIGNEUR HUBERT,
UN FILS DE BELOEIL**



Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : info@shbmsh.org

Site internet : <http://www.shbmsh.org>

Tél.: 450 446-5826

Membre de la Fédération Histoire Québec, membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu

————— Bureau de direction —————

Président : Alain Côté

Vice-président : J.-Roger Cloutier

Secrétaire : Guy Dubé

Trésorier : François Martin

Directeurs : Diane Desmarais, Pierre Desmarais

William Paradis

————— Comité éditorial —————

Sara-Jeanne Healey-Côté, Suzanne Langlois,

Coordinateur : Alain Côté

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur support informatique, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs* préparées à leur intention.

©Société d'histoire de Belœil – Mont-Saint-Hilaire 2016

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Aline Beauchemin

Impression : Imprimerie Masko inc.

Dépôt légal : troisième trimestre 2016,

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et

Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture :

L'église de Saint-Hilaire-de-Poitiers (Photo Aline Beauchemin)

Cahier d'histoire

Société d'histoire de Belœil - Mont-Saint-Hilaire

37^E ANNÉE

N° 111

OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

L'église Saint-Hilaire-de-Poitiers et son architecture – Des aspects méconnus de son histoire	3
<i>par Paul Racine</i>	
Monseigneur Bernard Hubert, un fils de Belœil	23
<i>par Réal Houde</i>	

Droits d'auteur et droits de reproduction

Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à :
Copibec (reproduction papier) - 514 288-1664 - 1 800-717-2022
licences@copibec.qc.ca



L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE-DE-POITIERS ET SON ARCHITECTURE – DES ASPECTS MÉCONNUS DE SON HISTOIRE

————— PAUL RACINE

Paul Racine est historien de l'art spécialisé en patrimoine religieux québécois et œuvre depuis plusieurs années dans ce domaine. Il a déjà publié deux articles dans nos cahiers, l'un portant sur l'histoire et l'architecture de l'église Saint-Matthieu à Belœil et l'autre sur l'orgue Casavant Frères de la même église. L'auteur siège à la table sur le patrimoine à la Fédération Histoire Québec et il est membre de la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe à titre d'administrateur et de consultant.

L'église Saint-Hilaire-de-Poitiers, en plus d'être reconnue un fleuron de notre patrimoine religieux, est classée par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec comme immeuble patrimonial en 1964, tandis que son décor intérieur est considéré objet patrimonial depuis 1976. Un véritable joyau sis au cœur de la vallée du Richelieu, qui se miroite dans ses flots, faisant office d'image identitaire de cette région. En dépit de sa renommée due aux peintures et décorations d'Ozias Leduc, on connaît peu de choses sur l'histoire de sa construction, des artistes et artisans qui l'ont bâtie ni des composantes de son premier décor intérieur et son mobilier liturgique. En un mot, quelle est l'histoire de ce lieu de culte et de ses concepteurs ?

Quelques auteurs ont relaté certains aspects de l'histoire de ce bâtiment en s'attardant sur les difficultés que les habitants de la seigneurie de Rouville ont dû affronter pour établir un presbytère-chapelle, puis une véritable église; d'autres auteurs se sont davantage intéressés à la vie de la paroisse. Bien entendu, il existe au moins quelques études portant spécifiquement sur le décor peint de l'église hilairemontaise, une œuvre conçue et réalisée par Ozias Leduc, qui était originaire de la paroisse. De ces études, une thèse de maîtrise sera déposée par J. Craig Stirling, en 1981. Cet article approfondit l'histoire architecturale de ce bâtiment en examinant les débuts de son édification à partir de 1830 jusqu'à la réalisation du décor peint par Ozias Leduc en 1896.

Au commencement ... un presbytère-chapelle

On fait remonter la fondation de la paroisse Saint-Hilaire-de-Poitiers en 1799. Dans les faits, elle fut créée officiellement en 1795. C'est au cours de cette année que Mgr Jean-François Hubert répond à la supplique qui lui est adressée par l'entremise de son coadjuteur, Mgr Pierre Denaut, en provenance des habitants de la seigneurie de Rouville qui résident aux abords de la rivière Richelieu et qui souhaitent l'établissement d'une paroisse et de son lieu de culte dans leur secteur. Le choix du vocable de saint Hilaire de Poitiers comme patron de la future paroisse n'est pas dû au hasard. La requête des habitants fut adressée le 14 janvier 1794. Pour cette raison, il est probable que l'Ordinaire a retenu le choix de ce saint dont la solennité est soulignée le 14 janvier. Ainsi, la date de 1799 ne correspond pas au début de la paroisse hilairémontaine, mais à l'ouverture de ses premiers registres. Pour affirmer la volonté de l'Ordinaire de Québec, il délègue un représentant à la personne de Mgr Denaut pour choisir en son nom le futur emplacement du lieu de culte de la nouvelle paroisse. La décision sera confirmée de façon officielle le 21 décembre 1795 par l'implantation et la bénédiction d'une croix sur le site retenu. Il faudra attendre près de deux ans avant que soit entrepris la construction d'une église. Les habitants du lieu se montrent réticents à investir dans une pareille construction, préférant pour la plupart l'établissement d'un presbytère-chapelle qui correspond mieux à leur besoin du



Figure 1. Le presbytère tel que construit en 1798 (P25 4-20,2)

moment. Un marché est signé avec le maître-maçon François Châteauneuf, dit Desranleau, de Belœil, au cours de l'année 1796. Ce dernier s'engage à construire un presbytère-chapelle devant mesurer 50 pieds par 36 pieds avec une enceinte pour le cimetière. Le financement sera assumé par une souscription volontaire, le bois pour sa charpente et sa menuiserie devra être fourni par les censitaires du secteur, qui devront également fournir des journées de corvée pour sa construction. Selon toute vraisemblance, l'édification de cet immeuble paroissial multifonctionnel est complétée en 1798. L'organisation de son espace se définit ainsi : le rez-de-chaussée doit servir de logis pour le desservant tandis que les combles (étage) servent à loger la chapelle qui comporte quatre rangées de bancs.

Une cloche pesant 211 livres fut acquise pour ce modeste lieu de culte en 1799 et a été consacrée sous le nom de Marie-Sophie. Au fil des ans, divers objets pour le culte et sa décoration furent acquis pour cette chapelle. En 1805, on réussit à finir la voûte sous la supervision du marguillier Louis Racette (il fut l'un des premiers bedeaux de la paroisse), et du marchand Jean-Baptiste Desforges, au coût de 288 livres. L'utilisation des combles du presbytère comme lieu de culte va durer pendant un peu plus de 25 ans.

Il est venu le temps d'une ... église !

À l'aube des années 1820, la population hilairmontaise commence à se sentir à l'étroit dans les combles du presbytère-chapelle. D'une part, la population qui réside aux abords de la rivière Richelieu continue à s'accroître et, depuis 1817, les paroissiens de Saint-Matthieu résidant dans la seigneurie de Belœil (les voisins d'en face) doivent temporairement venir faire leur devoir religieux à Saint-Hilaire en raison de l'incendie de leur église. Un autre élément qui contribue à restreindre encore plus l'espace de la chapelle.

Le 11 décembre 1824, une requête est adressée à Mgr Joseph-Octave Plessis, lui demandant la construction d'une église à Saint-Hilaire, et une levée de fonds sera mise en place sous l'initiative du seigneur de Rouville dans le but de financer l'édification du futur lieu de culte. Quelques mois plus tard, le 15 juin 1825, l'Ordinaire de Québec délègue le curé de Varennes, François-Joseph Deguire, pour valider la requête des habitants de Saint-Hilaire, et par la même occasion bénir l'emplacement de la nouvelle église et planter une croix sur le site retenu. Au départ, le délégué de l'Ordinaire

de Québec propose un bâtiment dont les dimensions seraient de 150 pieds par 50, mais Mgr Hubert corrige la recommandation et suggère plutôt un lieu de culte de dimensions plus modestes, de forme à la Récollet de Québec. Inspiré de l'église Saint-Antoine-de-Padoue qui fut construite en 1688 pour la communauté franciscaine des Récollets de Québec, ce type de plan est constitué d'une nef rectangulaire, sans transept, à laquelle on adosse un chevet plus étroit. Le rétrécissement de l'espace à l'entrée du chœur liturgique au niveau de la nef, permet l'installation d'autels latéraux.

Les démarches nécessaires en vue de la construction de la nouvelle église furent longues. Ce n'est que le 31 mai 1829 qu'eut lieu la signature de marchés d'entreprises entre le maître-maçon montréalais Joseph Doyon, le sculpteur-ornemaniste Joseph Pépin de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de l'Île-Jésus (aujourd'hui Laval) et la fabrique de Saint-Hilaire. Nous savons peu de chose au sujet de Joseph Doyon dont nous perdons la trace après les travaux effectués pour la maçonnerie de l'église de Saint-Hilaire. Il est probable qu'il fit son apprentissage auprès d'hommes de métier desquels il a acquis les rudiments de la maçonnerie et de la construction. Néanmoins, nous retrouvons Joseph Doyon actif dans la vallée du Richelieu, plus précisément à Saint-Luc-sur-Richelieu où il édifie la première église en pierre de cette paroisse et, en 1826, il fit la même chose à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste à Saint-Jean-sur-Richelieu. Selon les marchés de construction de ces deux lieux de culte, ceux-ci sont similaires à savoir, façade écran de forme néoclassique pourvue de deux tours coiffées de clochers, nef rectangulaire et chevet plus étroit formant une église ayant un plan à la Récollet.

À Saint-Hilaire, par contre, les délais s'accumulent à cause de la lenteur du financement du chantier et par l'attente de la décision de l'Ordinaire de Québec d'ériger la mission hilairemontaine en paroisse canonique en 1827. Finalement, ces premiers marchés ne seront pas retenus par la fabrique qui en conclut de nouveaux au début de l'année 1830, soit le 29 janvier, avec un nouveau sculpteur-ornemaniste en la personne d'Augustin Leblanc, résidant de Saint-Grégoire-de-Nicolet (aujourd'hui Bécancour), qui devra se charger des travaux de menuiserie de charpenterie des combles et des clochers, de couverture et de sculpture d'éléments du décor intérieur en plus d'assurer la gérance du chantier; et le 9 février avec le même Joseph Doyon pour la maçonnerie. Augustin Leblanc est né à Yamachiche en 1799 d'une famille dont le père est de descendance acadienne et qui s'établit dans la région trifluvienne

vers 1767, une décennie après la grande Déportation des Acadiens de 1755. Augustin Leblanc aurait fait son apprentissage de menuisier et de sculpteur auprès d'artisans de passage ou qui s'étaient établis à Yamachiche. C'est là aussi qu'il aurait appris quelques notions en dorure. Au moment où il signe un contrat avec les syndics de Saint-Hilaire, il travaille seul et il avait effectué quelques travaux de décorations à l'église Saint-Grégoire-le-Grand (Bécancour). À partir de 1832, nous retrouvons Leblanc en association avec Damase Bertrand, dit Saint-Arnault, originaire de Bécancour et qui deviendra son gendre. Jouissant d'une certaine notoriété, les deux hommes seront très actifs dans les décennies 1830-1840, œuvrant à la décoration intérieure, à des travaux de dorure et de réfection dans de nombreuses églises des régions de Nicolet-Yamaska et de la vallée du Richelieu.¹ À Saint-Hilaire, les travaux qu'Augustin Leblanc doit entreprendre à l'intérieur du nouveau lieu de culte sont les bancs de la nef décorés d'une doucine en noyer, pourvus de prie-Dieu et de porte-chapeaux, le tout peint en imitation de plaine ondée, verni et numéroté, d'une table de communion dont les balustres seront en merisier rouge et la table, en noyer, d'une chaire avec son dorsal et son abat-voix ainsi qu'un banc d'œuvre, lui aussi pourvu de son dorsal et d'un dais, de style composite en bois de cerisier et de noyer tendre.

Les marchés nous font part que la future église hilairémontaise devra mesurer 100 pieds de long, nef et chœur compris, par 50 pieds de large pour la nef et il sera adossé au chevet une sacristie mesurant 30 pieds par 24. Il devra y avoir deux tours en imitation pouvant soutenir deux clochers à double lanternes en façade, lesquelles devront mesurer 60 pieds de haut, le tout semblable à ce que l'on retrouve à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste à Dorchester (Saint-Jean-sur-Richelieu)². La pierre des murs et fondations sera en pierre grise de Montréal.³ De plus, la charpente du toit devra être prête à recevoir une voûte et sa corniche coulées en mortier de chaux de deux couches avec une finition en plâtre pour la troisième couche. La forme de la voûte sera d'un seul vaisseau cintré, sans colonnes ou piliers.

Le chantier débute au printemps de 1830 mais, comme il y a des opposants au projet qui refusent de faire leur part dans les paiements, les syndics éprouvent des problèmes de tous ordres. Ils ont du mal à payer les entrepreneurs, sans parler de la coordination des corvées et des matériaux que les paroissiens doivent fournir de façon régulière pour la construction du bâtiment, ce qui explique que les travaux se font de façon intermittente. Des

difficultés qui auront des conséquences sur le bâti de ce lieu de culte. Au printemps de 1832, les murs se lézardent, notamment à cause de l'emploi de mauvais mortier, et les combles, en piètre état, menacent de s'effondrer. On affirme même que sept fermes (solives) de la toiture se sont écroulées. Les entrepreneurs refusent de recommencer leurs travaux. Devant cette situation, les syndics décident d'interrompre les travaux.

En juin 1834, les syndics en arrivent à une entente avec les entrepreneurs qui consentent à faire les réparations nécessaires à la structure sinon de reprendre les parties endommagées. De plus, ils exigent des entrepreneurs qu'ils fournissent des garanties (cautions) de leur solvabilité. Au même moment, il est décidé d'apporter des modifications à la structure en placement par rapport aux marchés conclus initialement.

Ainsi, il est demandé à Joseph Doyon d'adapter la façade en cours de construction afin qu'elle puisse supporter un clocher, et ce, conformément au plan de l'église de Saint-Sulpice, qu'il avait réalisé trois ans auparavant. C'est au moment où il avait signé un marché avec les syndics de Saint-Hilaire-de-Poitiers qu'il avait entrepris également la construction de l'église du village de Saint-Sulpice, près de Repentigny, un lieu de culte de plan en croix latine, orné d'une façade écran néoclassique dans laquelle on retrouve des éléments néogothiques tel que la forme des ouvertures qui se terminent par des arcs brisés. Ces formes reflètent l'influence créée à la suite de la construction de la nouvelle église (basilique) Notre-Dame à Montréal. L'église de Saint-Hilaire porte toutefois les traces de ces changements car la partie des deux tours était déjà élevée à la pleine hauteur de 60 pieds et elles apparaissent aujourd'hui dans la façade et les longs-pans du bâtiment.

De plus, Joseph Doyon est déchargé de construire la voûte et sa corniche en plâtre prévue pour l'intérieur. De son côté, Augustin Leblanc s'engage à ne construire la structure que d'un seul clocher à double lanterne qui doit s'inspirer de celui de l'église de Saint-Sulpice, de continuer son travail tant dans la gérance de chantier que pour confectionner les diverses pièces du mobilier liturgique et les bancs du futur lieu de culte, mais les syndics demandent à Leblanc d'ajouter à sa tâche l'installation de piliers dans la nef qui serviront à supporter une voûte et d'y faire des arcades. Malgré ces accords et changements, le chantier prend du temps à redémarrer. Les diverses difficultés financières que connaît la population suite à de mauvaises récoltes, un incendie de forêt dans la montagne